

**QUINZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL**

EPU DU MALI

DECLARATION DU BURKINA FASO

22 Janvier 2013

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation malienne conduite par..... et la félicite pour la soumission de son rapport national au titre du second cycle de l'EPU, malgré un contexte national de crise.

A notre sens, c'est la preuve que, pour le Mali, la garantie des droits et libertés individuelles doit rester une préoccupation de tous les instants et surtout en ces moments où le pays vit une crise sans précédent, marquée par des violations multiformes des droits de l'homme dans sa partie septentrionale occupée par de dangereux extrémistes.

Mon pays note avec satisfaction les efforts réalisés par le Mali dans la promotion des droits catégoriels, en particulier la mise en place du Programme National de lutte contre la pratique des MGF. Nous encourageons le Mali à entamer un processus visant à légiférer sur cette question, à l'instar de certains de ses voisins, afin de stopper la pratique transnationale de ces actes attentatoires aux droits des femmes.

Le Burkina Faso est un pays frère et ami du Mali, avec lequel il partage une longue frontière. Ce pays, en cette période de crise qui aggrave les différentes contraintes relevées dans le rapport, devrait continuer de bénéficier de l'attention particulière et de l'assistance de la communauté internationale.

Nous recommandons donc au Mali de poursuivre les efforts de mobilisation de l'ensemble des acteurs susceptibles de l'accompagner dans ses initiatives de promotion et de protection des droits de l'homme.

Le Burkina recommande enfin au Mali de poursuivre sa dynamique de ratification des différents textes internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels il n'est pas encore partie.

Je vous remercie